

# L'État dans le Gard





Le Gard : territoire aux richesses culturelles, département contrasté et aux traditions marquées nécessite une action adaptée de l'État afin de répondre au mieux aux besoins de la population.

Cohésion sociale, sécurité, économie, aménagement du territoire, environnement, modernisation des services : tels sont les nombreux domaines dans lesquels l'État s'est particulièrement investi au cours de l'année 2017.

Ce document volontairement allégé pour en rendre la lecture plus agréable rend compte de l'activité départementale des services de l'État autour des thématiques les plus saillantes.

Je tiens à saluer le travail des fonctionnaires qui mettent en oeuvre les réformes de l'État et qui par leur grand sens du service public continuent à garantir égalité et cohésion à l'ensemble des citoyens.

**Didier Lauga,**  
Préfet du Gard

# Sommaire

<b>4</b>	<b>EMPLOI &amp; ÉCONOMIE</b>	
	LA CHARTE ENTREPRISES ET QUARTIERS	4
	LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE	5
	LA CAMPAGNE DE L'APPRENTISSAGE	5
<b>6</b>	<b>SÉCURITÉ</b>	
	CIVILE	6
	PUBLIQUE	8
	ROUTIÈRE	9
<b>12</b>	<b>COHÉSION SOCIALE</b>	
	DROITS DES FEMMES	12
	EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE	13
	PROJETS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE	15
<b>14</b>	<b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	
<b>16</b>	<b>ENVIRONNEMENT</b>	
<b>18</b>	<b>PROTECTION DU CONSOMMATEUR</b>	
<b>20</b>	<b>LA PRÉFECTURE - EN CHIFFRES</b>	

S'IMPLIQUER :

# Entreprises et quartiers

## La Charte Entreprises et Quartiers : 75 entreprises gardoises engagées, 337 actions menées

Le 15 mars 2017, sous l'impulsion du préfet qui a confié l'animation du dispositif à l'UD DIRECCTE, les entreprises gardoises ont signé la Charte Entreprises et Quartiers et se sont engagées à apporter concrètement leur contribution au développement économique social et culturel des quartiers prioritaires de la politique de la ville avec l'appui des réseaux d'entreprises, de la CCI et de FACE Gard.



**«Développer de nouvelles actions innovantes pour lutter contre l'exclusion dans les quartiers»**



La Charte Entreprises & Quartiers constitue un modèle innovant de partenariat privé/public et un outil efficace de mobilisation du monde économique en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

### Une coopération Administration/Entreprises

En faveur des habitants des quartiers, elle se traduit par un engagement concret et adapté qui permet :

- de valoriser leurs engagements RSE, d'améliorer leur image sur le champ de la RSE,
- de répondre à leurs obligations légales (loi anti-discrimination, clauses sociales dans les marchés publics...)
- de répondre à la fois à leurs enjeux d'ancrage territorial, de RH (GPEC) et de performance économique,
- de les impliquer dans une démarche de co-construction avec l'État

En signant la Charte Entreprises & Quartiers les entreprises locales de toutes tailles manifestent une volonté de travailler en réseau et de s'engager sur le territoire.

Cette volonté se traduit par la rédaction d'une convention spécifique à l'entreprise précisant son implication sur tout ou partie des axes suivants :

- Emploi, insertion et formation
- Développement économique
- Éducation et orientation scolaire
- Service de proximité et accessibilité aux produits et services de l'entreprise,
- Soutien aux initiatives locales et mécénat de solidarité

### C'est une opération gagnant/gagnant

où les entreprises du département peuvent valoriser la richesse en compétences présentes sur chaque territoire et la mettre en adéquation avec leurs besoins.

# La semaine de l'industrie

## 30 entreprises ont ouvert leurs portes pour faire découvrir leurs métiers

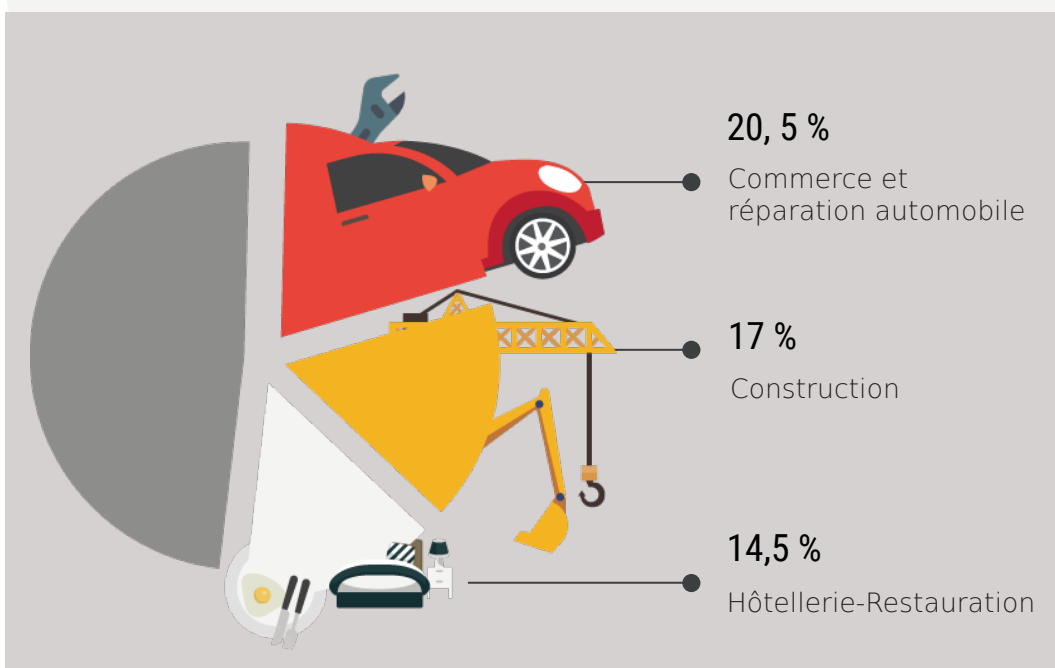
La semaine de l'industrie, c'est l'occasion pour les industriels et leurs partenaires (CCI, branches professionnelles, Éducation Nationale, etc.) de proposer au grand public, et notamment aux jeunes et aux demandeurs d'emploi de (re) découvrir l'industrie et ses métiers. La DIRECCTE assure la coordination départementale des actions partenariales organisées pendant la semaine de l'industrie : organisation d'ateliers, de conférences et de visites d'entreprise en direction des scolaires, des jeunes et des demandeurs d'emploi auxquels s'est ajoutée cette année, une journée départementale organisée à l'IUT de Nîmes le vendredi 24 mars à destination des collégiens de quartiers prioritaires de la ville et de demandeurs d'emploi.

Ce sont plus de 30 entreprises qui ont ouvert leurs portes et se sont mobilisées pour faire découvrir toute la variété des métiers qu'elles développent et toute la diversité des compétences qu'elles recherchent. Cette richesse des activités est très bien représentée dans le Gard avec une filière nucléaire extrêmement développée, une industrie chimique agro-alimentaire variée qui compte quelques fleurons nationaux et internationaux, une industrie mécanique bien présente sur les territoires et une multitude d'entreprises dans la recherche et l'innovation, comme en témoigne le label «Industrie du futur» obtenu en 2016 par une entreprise alésienne.

*Le programme des manifestations mises en place sur les différents bassins gardois est consultable en ligne sur le site national de la semaine de l'industrie ainsi que sur le site de la Préfecture du Gard.*

## La campagne de l'apprentissage

### LES SECTEURS LES PLUS REPRÉSENTÉS



La campagne de l'apprentissage s'est soldée par une augmentation sensible du nombre d'apprentis (+1,3%) et une baisse significative du nombre de ruptures d'apprentissage (-19,2%).

SDIS 30

## Service Départemental de Secours et d'Incendie du Gard

À travers des chiffres, le SDIS du Gard offre une image de son cœur de métier : une réponse opérationnelle quotidienne de qualité, un service public du secours à l'ensemble des populations, des biens et de l'environnement.



Plus de 58 240 interventions réalisées par les sapeurs-pompiers gardois en 2017 soit près de 160 interventions quotidiennes et 1 toutes les 10 minutes, soit une augmentation de 5,8% par rapport à 2016.

### MISSIONS DE Secours à personne :

Le secours à personne (SAP) constitue à lui seul **80% de l'activité opérationnelle**. 46 620 interventions de secours à personne réalisées par les sapeurs-pompiers du Gard en 2017, soit une augmentation de 4,8% par rapport à 2016.

### INTERVENTIONS: Feux de végétation



**L'été 2017 fût le deuxième plus chaud depuis 1900.**

L'activité opérationnelle a été beaucoup plus soutenue que les années précédentes, tant en nombre qu'en complexité d'évènements à traiter.

339 interventions par mois en moyenne

+ 63% d'interventions par rapport à 2016

## LES CHIFFRES DU SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE LA Défense et de la Protection Civile

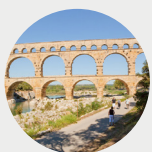
### 1; Etablissement recevant du public



La sous-commission départementale contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (E.R.P):

- a étudié 372 dossiers ERP (réunion mensuelle) dont 38 demandes de dérogation à la réglementation incendie panique et 17 demandes concernant l'utilisation exceptionnelle d'un ERP, notamment dans le cadre d'une manifestation ;
- a procédé à 339 visites ERP uniquement sur l'arrondissement de Nîmes ;
- le SIDPC (présidence) ayant directement participé à 47 visites d'ERP de première catégorie (ERP pouvant accueillir plus de 1 500 personnes) sur l'ensemble du territoire ;

### 3; sécurité-tourisme



Conformément au plan national d'action arrêté par le Premier Ministre en novembre 2016, a été mis en place un conseil départemental sécurité-tourisme qui a pour mission de coordonner l'action des divers services en matière de sécurité et de sûreté des sites et lieux touristiques du département.

Le premier dossier étudié est la mise en sécurité du site du Pont du Gard.

Le projet de convention exposé à cette occasion sera définitivement validé en 2018.

### 2; demandes d'habilitation



L'étude de 22 demandes d'habilitations pour l'accès aux informations classifiées (confidentiel et secret défense) et le traitement de 400 demandes d'habilitation aéroportuaire.

### 4; contre l'incendie



A l'issue d'un travail de 2 ans, avec les services du SDIS, un nouveau règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie a été mis en place. Il réglemente tous les points d'eau incendie (poteau, bouches...) situés sur le territoire du département.

Un logiciel de recensement, de suivi et d'intervention sur les PEI a été déployé au profit de l'ensemble des pouvoirs de police intervenant en la matière.

### 5 ; en matière de camping



Le SIDPC a participé à 17 inspections de campings et 46 dossiers de cahier de prescription pour la mise en sécurité des occupants des terrains de camping.

LE TOUR D'ESPAGNE CYCLISTE

## La Vuelta

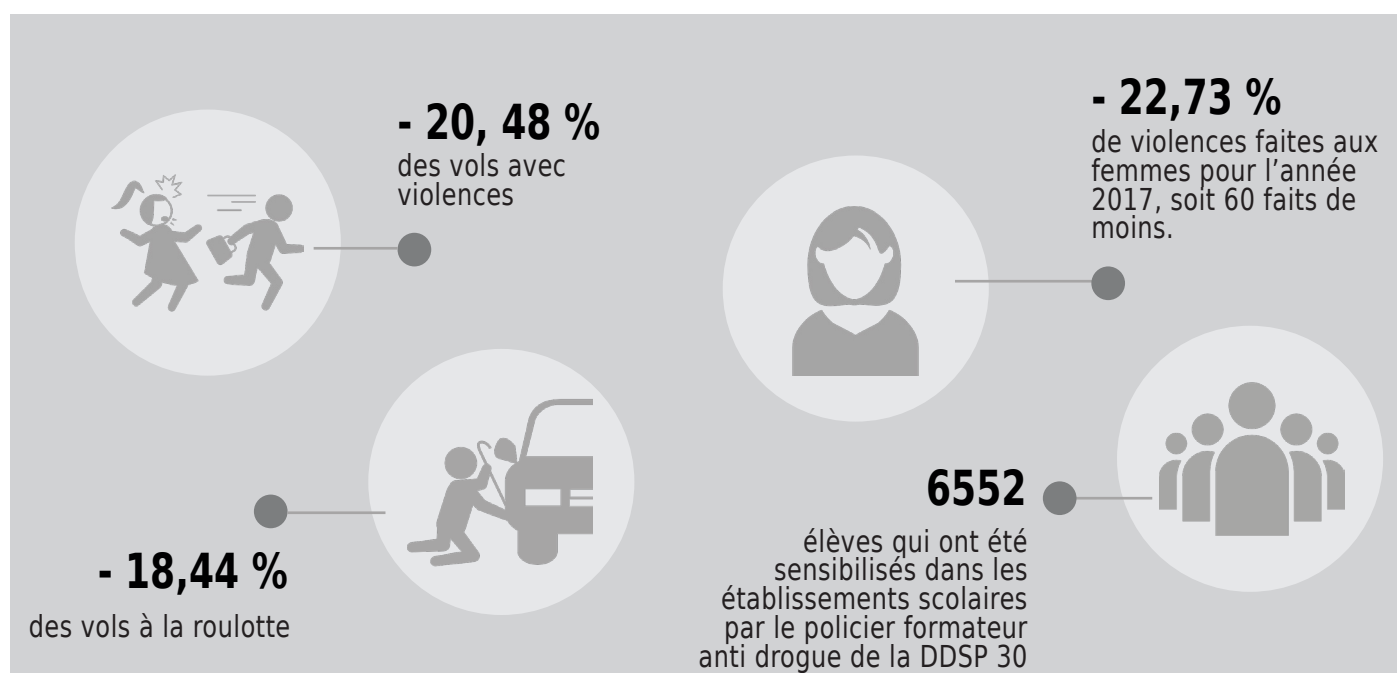
**NÎMES A ACCUEILLI LES 18-19 ET 20 AOÛT 2017, LE DÉPART DE LA 72ÈME ÉDITION DU TOUR D'ESPAGNE CYCLISTE.**

628 policiers nationaux et espagnols ont été mobilisés (dont des personnels de la DDSP, des renforts zonaux, CRS), appuyés par un avion de la Police Aux Frontières (PAF). Ils ont été engagés sur ce service d'ordre pour sécuriser ces trois jours de festivités dans le cadre du plan vigipirate placé au niveau «sécurité renforcée-risque attentat».



ENREGISTREMENTS DDSP30

## Vols et violences





## Protocoles de sécurité

### CHU



Pour répondre aux incivilités et aux agressions commises à l'hôpital, un partenariat actif est mis en place entre la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP) du Gard, le Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes et le procureur de la République.

En effet, du 1er janvier au 31 octobre 2017, le Service Sécurité des Biens et des Personnes a procédé à 518 interventions, soit une hausse de 8% par rapport à 2016.

Ainsi, pour optimiser la sécurité des agents hospitaliers, des usagers et des biens, les différents partenaires ont signé une convention qui en établit les modalités le 21 novembre 2017.

### SAPEURS-POMPIERS



Le ministre de l'Intérieur a demandé une actualisation des protocoles concernant la prévention et la lutte contre les agressions visant les sapeurs-pompiers.

Le protocole mis en place en 2015 a ainsi été renforcé sur deux points :

- Un échange d'information sous l'autorité du préfet lors des réunions hebdomadaires de police.
- Un échange d'information en temps réel entre les différents postes de commandement en cas de faits susceptibles d'avoir des répercussions en termes de sécurité pour les autres services.

### CAF



En raison de leur mission d'accueil, les agents de la Caisse d'Allocations Familiales peuvent être confrontés au phénomène de violence et d'agression par des usagers (menaces de mort, port d'armes blanches...).

La CAF pourra bénéficier du conseil des référents sûreté de la police ou gendarmerie nationale pour vérifier le niveau de sûreté des locaux, de la désignation d'un correspondant privilégié, d'une facilitation pour accompagner le dépôt de plainte des agents victimes, etc.

De son côté la CAF s'engage à accompagner ses salariés dans leurs démarches de dépôt de plainte et d'aides aux victimes.



## LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

### PARTICIPATION CITOYENNE

Pour lutter contre le nombre de cambriolages, les protocoles Participation Citoyenne associent les habitants en organisant des chaînes de remontées d'information et de signalement entre eux, la police municipale, le maire et les forces de l'ordre de l'État.

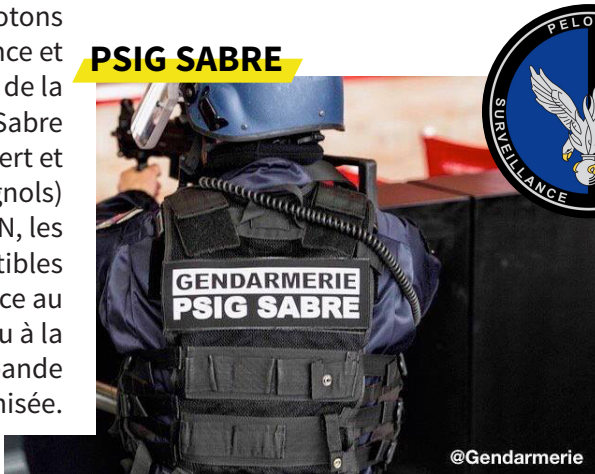
**Depuis la création des protocoles Participation Citoyenne, 47 protocoles ont été mis en place dans le Gard.**

**3 protocoles et une extension ont été mis en place en 2017.**

# DONNÉES DU GROUPEMENT DE LA Gendarmerie du Gard

2 PSIG (Pelotons de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie) Sabre dans le Gard (Vauvert et Bagnols)  
En renfort du GIGN, les PSIG sont susceptibles d'intervenir face au terrorisme ou à la violence en bande organisée.

## PSIG SABRE



**44**  
conventions de coordination  
Gendarmerie / Police Municipale  
au 31/12/2017

## 753 TERMINAUX ATTRIBUÉS AUX GENDARMES



Un environnement numérique qui favorise l'exécution du service en tout temps, en tout lieu et en offrant plus de mobilité. Le gendarme n'est plus obligatoirement lié, pour tous ces actes, aux bureaux de la brigade.

## LES ATTEINTES VOLONTAIRES À L'INTÉGRITÉ DES PERSONNES



- une augmentation de 13,2%  
- un taux d'élucidation de 76%



- une augmentation de 2,2%  
- un taux d'élucidation de 11,7%

## LES ATTEINTES AUX BIENS

L'insécurité routière reste une préoccupation importante dans le département avec 487 accidents qui ont causé 669 blessés et 60 tués sur les routes. Le non-port de la ceinture de sécurité ou du casque sont malheureusement à nouveau constatés lors des accidents mortels.

## 2 opérations de sensibilisation particulièrement médiatiques

- ◀ L'exposition sur les grilles de la préfecture d'un nombre de silhouettes équivalent au nombre de morts sur les routes du département.



Une simulation d'accident devant des collégiens et des lycéens lors des Rencontres de la Sécurité en octobre 2017.



## Droit des Femmes et à l'égalité hommes/ femmes



### 426 178 € engagés pour les droits des femmes et l'égalité

**141 678 € versés en 2017 au titre de l'égalité entre les femmes et les hommes** pour mener des actions en faveur de l'égalité et la mixité professionnelle, la promotion des droits, la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la prévention et la lutte contre la prostitution, la traite des êtres humains, portées par le tissu associatif gardois.

- 2 permanences d'accueil, d'écoute et d'orientation (LAEO)
- 2 accueils de jour pour les femmes victimes de violences
- 1 pôle de prévention et de prise en charge des auteurs
- 1 bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi des formations de professionnels pour le repérage et la prise en charge des victimes de violences, de permanences d'information juridiques, d'action de sensibilisation et d'accompagnement collectif vers l'emploi, soutien à l'insertion des victimes de la prostitution.

**Sont également mobilisés des subventions du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) pour un montant de 122 500 € et du BOP 177, à hauteur de 162 000 €, pour financer :**

- 5 intervenants sociaux en commissariats et en gendarmerie
- 1 poste de psychologue en commissariat
- 1 poste de référent violences
- le dispositif de 5 téléphones grave danger
- 23 places d'hébergement d'urgence dédiées aux femmes victimes de violences, paiement de nuits d'hôtel en cas d'urgence après dépôt de plainte des victimes et paiement du trajet en taxi, sans compter les places d'hébergement d'urgence et les places d'insertion sociale en CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) qui peuvent être mobilisées pour les femmes.

## EN FAVEUR de l'engagement civique

Créé en 2010, le dispositif du service civique demeure dans le Gard au cœur des politiques publiques conduites par l'État en faveur de la jeunesse. Le nombre de jeunes qui ont réalisé une mission est en croissance très forte (près de 900 jeunes en 2017), les jeunes des quartiers Politique de la Ville y sont très représentés (plus de 25% des missions).

### La Réserve civique du Gard

Instituée par la Loi « Égalité et Citoyenneté » du 27 janvier 2017, la Réserve civique est une réponse au désir d'engagement des citoyens qui s'est largement manifesté après les attentats de 2015.

Suite à plusieurs réunions de groupe de travail à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Réserve civique du Gard a été installée officiellement le 26 septembre 2017.

La Réserve civique est avec le service civique un des principaux piliers de la politique publique de l'engagement civique. Elle est complémentaire des quatre réserves citoyennes existantes spécifiques (Éducation Nationale, Police, Défense et réserves communales).

Le comité de pilotage est composé des services de l'État, des collectivités territoriales et des représentants du tissu associatif.

La journée de rassemblement et de valorisation du service civique du 29 juin 2017 à la SMAC de Paloa a réuni près de 300 personnes, dont 150 jeunes.



03/10/2017

### Installation de la première Conférence Intercommunale du logement de Nîmes Métropole

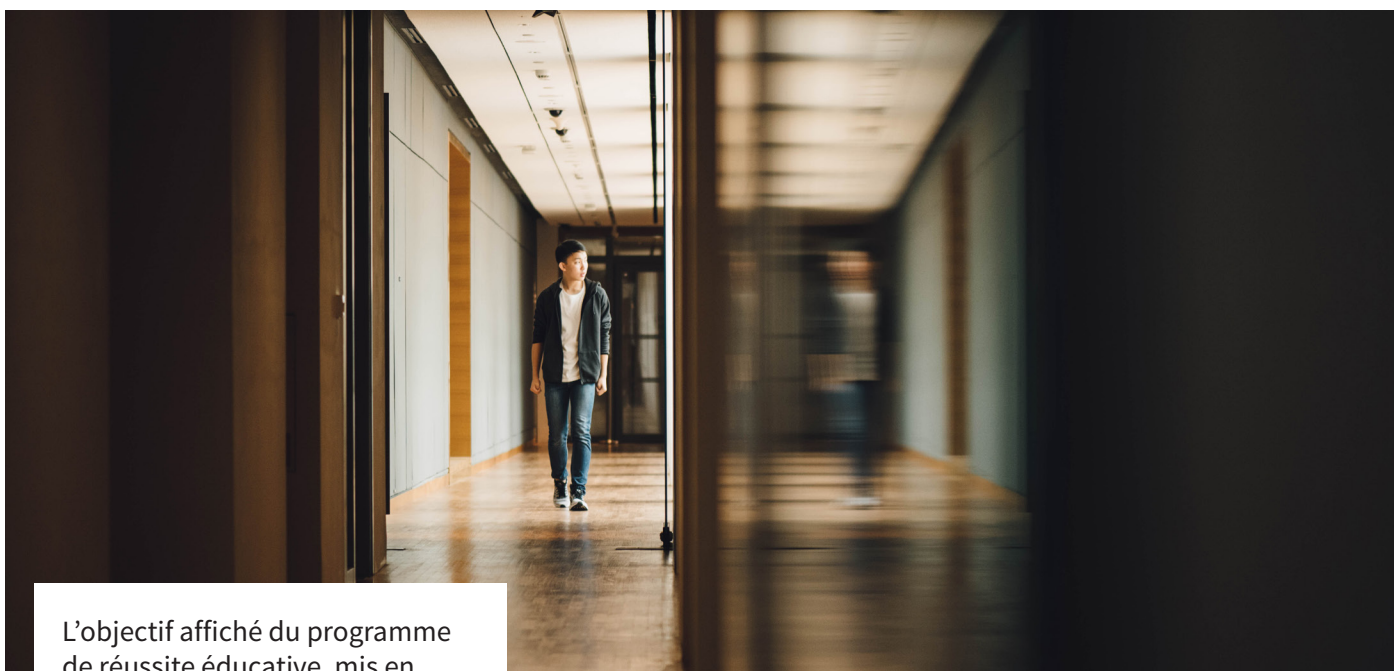
Les lois ALUR de 2014 et Egalité et Citoyenneté de 2017 ont modifié en profondeur la gestion de la demande de logement social, d'information des demandeurs et d'attribution des logements sociaux.

Parmi ces obligations figure l'institution d'une conférence intercommunale du logement (CIL) qui est co-présidée par le préfet et le président de Nîmes Métropole. Cette conférence est en outre composée de représentants des collectivités territoriales, des professionnels du logement social et des usagers. La CIL vise notamment à définir des orientations déterminant la politique intercommunale des attributions de logements sociaux et à assurer la mise en œuvre et le suivi du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs.



## PROJETS de réussite éducative

Le plan de cohésion sociale du 30 juin 2004 et la loi de programmation du 18 janvier 2005 ont apporté des moyens et des outils complémentaires à ceux déjà existants pour accompagner les jeunes de 2 à 16 ans (et dans certains cas de 16 à 18 ans) qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à un développement harmonieux. Parmi ces outils les projets de réussite éducative, reconduits dans le cadre de la nouvelle contractualisation, les contrats de ville.



L'objectif affiché du programme de réussite éducative, mis en place dans le cadre de la politique de la ville, est d'accompagner, dès les premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, des enfants et des adolescents issus des quartiers prioritaires qui présentent des signes de vulnérabilité, en prenant en compte la globalité de leur environnement et leurs difficultés.

Le programme de réussite éducative n'est pas un programme de soutien scolaire ou la possibilité de financer un contrat éducatif local. Il ne se substitue pas à l'action éducative assurée par l'école.

### **Les actions de soutien doivent obligatoirement prendre la forme d'un suivi individualisé effectué par une (ou des) Équipe(s) Pluridisciplinaire(s) de Soutien (EPS)**

réunissant des professionnels divers : enseignants, éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux, psychologues, pédopsychiatres, intervenants sportifs et culturels... Professionnels qui ont eux mêmes souscrits à une charte de confidentialité, permettant d'allier à la fois réactivité, complémentarité et déontologie propre à chaque professionnel concerné, dans le but d'apporter une réponse appropriée et rapide.

### **Les parcours individualisés peuvent donc comprendre des actions de différentes natures**

(soutien scolaire renforcé et adapté, dialogue parents/ école grâce à l'intervention d'une tierce personne, vacances médicales, mise en place d'actions en petit groupe permettant l'expression de l'enfant, activités culturelles, sportives). Certaines des actions d'un parcours individualisé peuvent être collectives.

## Dans le Gard

Dans le Gard, il existe depuis 2017 7 projets de réussite éducative qui constituent le cœur du volet éducation des contrats de ville d'Alès agglomération, de Nîmes Métropole, du Gard-Rhodanien, de Saint Ambroix.

En particulier pour les plus anciens, mis en place dans le cadre de la contractualisation précédente (les contrats urbains de cohésion sociale), ils ont démontré toute leur pertinence et sont désormais un outil plébiscité par les partenaires éducatifs et sociaux.

L'État au titre des crédits spécifiques de la politique de la ville a mobilisé en 2017, 725 000 € : la dotation par PRE, en fonction de son importance, allant de 35 000 € à 280 000 €.

## Politique de la ville

**Le Gard fait partie des départements les plus actifs en matière de politique de la ville, se classant 10ème au plan national**

- 650 dossiers instruits pour 618 retenus et financés en 2017, pour un montant de crédits de 2 890 483 euros suite à la régulation budgétaire de juillet ayant touché tous les crédits (soit - 393 209 euros)
- 63 conventions adultes relais attribuées et déployées en 2017. 30 associations sont pressenties pour pouvoir en bénéficier dès début 2018, avec lesquelles seront signées ces conventions qui engagent les parties pour une période de trois ans.
- poursuite de l'accompagnement et de la formation des conseils citoyens, via le centre de ressources Ville et Territoires, avec la réalisation d'un document sur leur mode de fonctionnement
- mise en place d'un nouveau Projet de Réussite Éducative porté par la ville de Pont Saint Esprit, ce qui porte à 7 le nombre de PRE dans le Gard.
- élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectif type avec l'appui du centre de ressources Villes et Territoires à l'initiative de la DDCS qui l'a missionné et subventionné. Ce document a fait l'objet d'une validation de la part des principaux partenaires des contrats de ville, à savoir département, villes, Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés et l'État.

### Les 3 grandes priorités du programme

**1. Progression du taux des parcours individualisés**

**2. En terme qualitatif : consolider les partenariats, poursuivre les exigences de hausse des cofinancements directs et la démarche de normalisation des coûts, poursuivre la hausse du taux d'individualisation (objectif de 90 % en 2017), inscrire la réussite éducative au centre du volet Education des nouveaux contrats de ville**

**3. Poursuivre la concentration des moyens sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville et sur les établissements scolaires les plus prioritaires, REP+ (Réseaux d'Éducation Prioritaire plus) en particulier.**





### **6 protocoles de préfiguration signés dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU)**

Les protocoles de préfiguration ont été signés entre l'ANRU, l'ANAH, l'État, les EPCI et les Villes de Nîmes, Alès, Bagnols sur Cèze et Vauvert afin de réaliser dans les 18 mois des études qui définiront pour chacun des quartiers des projets urbains de requalification ambitieux.

Dans chaque quartier, une maison du projet a été ouverte afin de faciliter la concertation avec les habitants.

Sur Nîmes, ces projets de renouvellement urbain s'accompagnent d'actions spécifiques sur les copropriétés privées dégradées situées dans les quartiers. En juin, une convention de plan de sauvegarde des 8 copropriétés de la galerie Wagner a été signée afin de définir une stratégie de redressement et de démolition.

### **En 2017, 6 nouveaux contrats de ruralité signés pour les territoires d'Uzège et du Pont-du-Gard, du Gard Rhodanien et de Garrigues et Costières de Nîmes.**

Le contrat de ruralité accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie, en fédérant l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et associatifs.

Il est conclu entre l'État (représenté par le préfet du département) et les présidents du pôle d'équilibre territoire et rural ou d'établissement public de coopération communale.

## **Dotations**

---

L'État a réalisé en 2017 un effort tout particulier en matière d'aides à l'investissement pour les collectivités territoriales. Ainsi, le préfet a accordé au titre de dotation d'équipement des territoires ruraux 10 054 000 de crédits (soit 20 % de plus que les années précédentes) pour le financement de 138 opérations réparties sur tout le territoire. Se sont ajoutés à ces aides 6,8 M d'euros attribués par le préfet de région, sur proposition du préfet du Gard, au titre du fonds de soutien à l'investissement public local, soit directement au bénéfice de 48 opérations relevant des thématiques prioritaires, soit par le biais des 6 contrats de ruralité signés en 2017 dans le Gard.



## Assises de la mobilité

### Quatre axes d'évolution des mobilités : + solidaire, + inter-modale, + propre, + sûre

C'est autour de ces quatre axes qu'ont pu débattre le 23 octobre 2017, sous l'égide du secrétaire général de la préfecture, une cinquantaine d'habitants, de parlementaires et de techniciens locaux de Nîmes et Nîmes Métropole, rassemblés dans les locaux de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) au cœur des quartiers de Pissevin et Valdegour.

Parmi les multiples propositions qui ont émergé, on peut souligner les attentes autour d'une sécurisation des cheminements piétons, d'une desserte plus fine par les transports en commun avec des gains de capacité aux heures de pointe, pour les scolaires notamment, et d'un accompagnement à la mobilité en lien avec la recherche d'emploi.

## Logement

### Après une année 2016 record, la très bonne production de logements locatifs sociaux dans le parc public se confirme en 2017

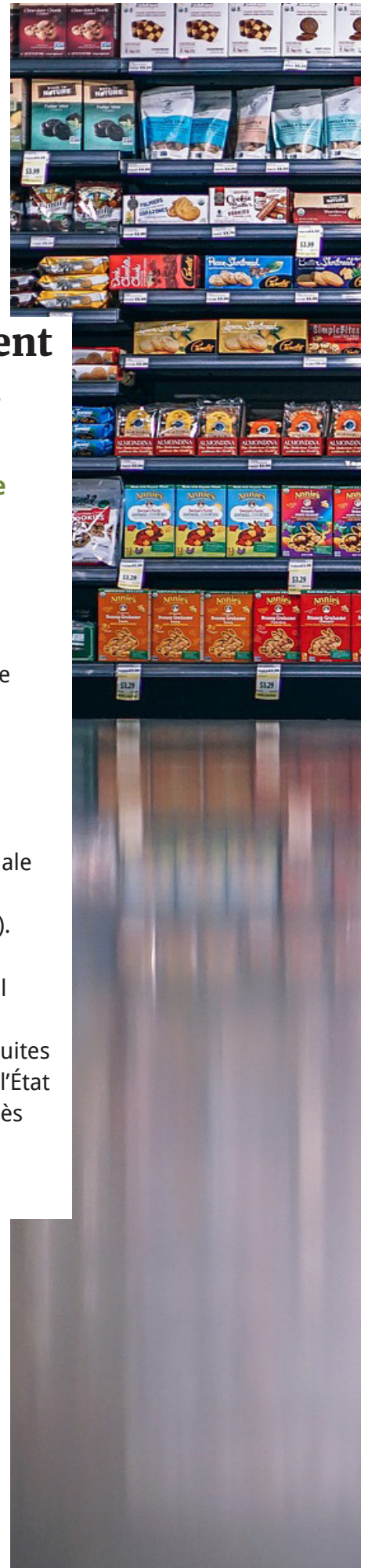
avec 1 248 logements locatifs sociaux financés en 2017 dans le Gard en augmentation de 3%, à comparer avec une production annuelle moyenne sur la période 2010 à 2015 de 750 logements sociaux.

Pour le parc privé, le nombre de logements rénovés avec l'aide de l'ANAH s'établit à 578 (+4,7%). Le succès du programme national «Habiter Mieux» se vérifie cette année encore avec l'amélioration de 441 logements dans le cadre de travaux de lutte contre la précarité énergétique. Le total des aides pour le financement de ces travaux se monte à 4,96 M€ auxquels viennent s'ajouter les subventions à l'ingénierie qui s'élèvent à 556 000 €.

## Aménagement commercial

### 11 000 m<sup>2</sup> de surface de vente supplémentaire

autorisée en 2017 dans le Gard pour les commerces de plus de 1000m<sup>2</sup> après avis favorable de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) et/ou de la commission nationale d'aménagement commercial (CNAC). Ce chiffre est à rapprocher du total des demandes d'autorisation instruites par les services de l'État qui se montait à près du double, soit 21 100m<sup>2</sup>.



LE PROJET

# de la gare nouvelle interconnectée de Nîmes-Manduel-Redessan

Preuve de l'intérêt porté par le public au projet, 351 observations ont été recueillies par des commissaires-enquêteurs lors de l'enquête publique qui s'est déroulée début 2017. Plus d'un million de voyageurs seront attendus en 2020 par SNCF réseau. L'accès à la gare sera permis grâce à la construction d'une nouvelle voie d'accès par la communauté d'agglomération de Nîmes métropole.

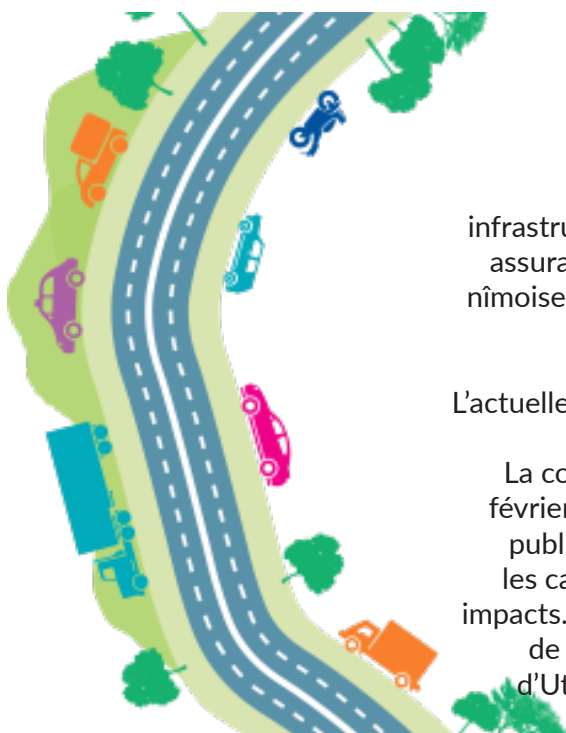
## Contournement

### Nîmes Montpellier



L'achèvement de cette autre importante opération avec la mise en circulation des trains de fret sur le CNM le 10 décembre 2017 met fin aussi à un dossier dans lequel l'État par son financement et ses services locaux par leur accompagnement ont été très impliqués.

La gare nouvelle de Nîmes Manduel Redessan a fait l'objet d'une intense phase d'instruction administrative qui s'est conclue l'été dernier par la prise des décisions administratives déclarant le projet d'utilité publique, portant autorisation unique au titre du code de l'environnement et autorisation au titre du code de l'urbanisme.



## Contournement Ouest de Nîmes

Le projet consiste en la construction d'une infrastructure nouvelle d'un linéaire d'environ 12 km assurant la déviation par l'ouest de l'agglomération nîmoise, de la RN106 entre le nord de Nîmes, et l'A9 au sud.

L'actuelle RN106 sera alors déclassée en voirie locale.

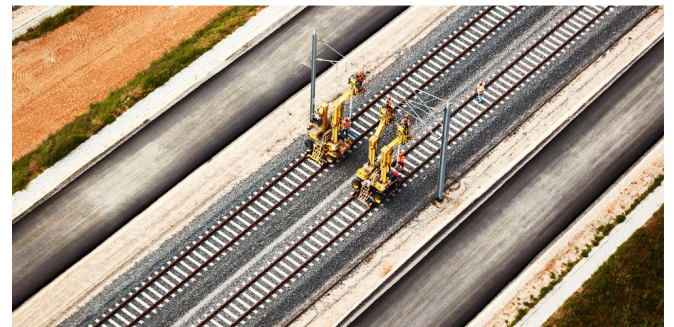
La concertation sur ce projet s'est déroulée du 27 février au 7 avril 2017 avec notamment 4 réunions publiques. Les études se poursuivent pour affiner les caractéristiques géométriques du projet et ses impacts. Leurs résultats seront présentés à l'occasion de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), qui devrait avoir lieu en 2019.



◀ Viaduc du Vidourle,  
Gallargues-le-Montreux (30)



La future gare nouvelle  
Manduel-Ruessan ▶



Réglage de la caténaire, Manduel (30) ▲

◀ Base de Maintenance

LE CIRQUE DE NAVACELLES ET DES GORGES DE LA VIS

## 15ème Grand Site de France

Le label Grand Site de France a été attribué au Syndicat Mixte d'étude et de pilotage du Grand Site de Navacelles, par décision du 5 janvier 2017 de la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

Cette décision vient couronner 40 ans d'efforts pour protéger le site classé, le gérer et valoriser le territoire. Le label, qui vise à promouvoir des sites naturels classés français de très forte notoriété est attribué pour six ans renouvelables.



GRAND SITE



DE FRANCE



### Une expérimentation nationale dans le Gard

La surpopulation de sangliers désormais reconnue, a pour conséquence l'explosion des dégâts agricoles, à la charge des chasseurs, des dégâts en milieu urbain, ainsi que l'aggravation insupportable du risque routier.

Dans ce contexte, une dérogation donnée par le ministre de l'Écologie a permis, sur 68 communes, la destruction des sangliers à tir en avril et en mai 2017 ainsi que l'autorisation de piéger ces animaux.

Cette expérimentation a été positive, avec 630 sangliers tués supplémentaires. Elle sera probablement renouvelée en 2018.



## Une sécheresse exceptionnelle

---

A la fois par son intensité et par sa durée : la pénurie des précipitations a atteint un record absolu, inégalé depuis 1922, date des premières mesures météorologiques réalisées à Nîmes, impactant directement les milieux naturels, la ressource en eau et les activités agricoles sur le département. Des mesures de restrictions des usages de l'eau ont dû être mises en place sur une période étendue entre la mi-juin et la fin-décembre.

## Un bon bilan sur le risque incendie

---

Le feu a parcouru 352 ha de forêt, dans ce contexte de sécheresse historique sans faire de victime humaine et en causant peu de pertes matérielles. Ce bilan est en partie dû à la mise en œuvre d'un dispositif de surveillance et d'intervention rapide sur les feux naissants piloté par la DDTM (Direction des Territoires et de la Mer) et à l'effort financier (582 000 € d'investissements publics consacrés à ces travaux par l'Europe, l'État, les collectivités locales, et le conseil départemental) consenti sur l'entretien du réseau de pistes DFCI (voies de défense des forêts contre l'incendie) et points d'eau permettant la défense des massifs forestiers.

## Point ICPE

---

Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement regroupent toutes les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou des nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains et soumises à de nombreuses réglementations de prévention.

La DREAL en assure l'inspection dans le Gard sur un parc de 234 ICPE soumises à autorisation préfectorale dont 112 ont été inspectées en 2017. Ces visites ont conduit à la prise de 25 arrêtés de mise en demeure et à dresser 13 procès verbaux.

2017 aura vu avec la prise des arrêtés préfectoraux correspondants, la concrétisation d'un investissement global de plus de 12 M€ avec la construction de 3 stations d'épuration des eaux résiduaires sur la plate-forme chimique de Salindres.

La réduction des polluants rejetés, en métaux notamment avec un abattement de plus de 96 %, s'inscrit dans une démarche d'atteinte des objectifs de qualité définis par la directive cadre sur l'eau pour l'Avène.

## Autorisation environnementale

---

Entrée en vigueur cette année, l'« Autorisation Environnementale » vise à simplifier les démarches des demandeurs dans le domaine des procédures environnementales (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et loi sur l'eau). La réforme conduit à fusionner les différentes procédures et décisions au sein d'une unique autorisation.

Pour faciliter le déploiement de cette nouvelle procédure, diverses actions de formation et d'information ont été réalisées à destination, d'une part des porteurs de projet et des bureaux d'études et, d'autre part des agents de l'État concernés.

## LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS **EN 5 CHIFFRES**

### **Sécurité sanitaire des aliments : 2 403 prélèvements**

Ces prélèvements sont effectués par la DDPP à différents stades de la vie des produits : de la production à la distribution, en passant par la transformation. Ils ont pour but de s'assurer de l'innocuité des aliments destinés à être mis sur le marché et consommés par nos concitoyens.



### **Protection économique des consommateurs : 1 080 entreprises contrôlées**

Ces contrôles couvrent des domaines variés : tromperies, pratiques commerciales trompeuses, problèmes de facturation, démarchages, etc. Ils sont réalisés à l'occasion d'enquêtes nationales ou régionales, ou lors de signalements effectués par les consommateurs ou professionnels victimes de ces pratiques.



### **Contentieux pénal et administratif : 156 procès-verbaux**



### **422 mesures de police administrative, mises en demeure et avertissements**

Ces mesures visent à faire cesser rapidement les manquements constatés ; un délai bref est donné au professionnel concerné pour mettre en place les mesures correctives nécessaires, et un nouveau contrôle effectué par la DDPP à l'issue de ce délai.

### **Exportation : 2 211 certificats sanitaires d'exportation**

La DDPP instruit et délivre ainsi, chaque semaine, des certificats sanitaires, obligatoirement signés par un vétérinaire officiel.

Pour les produits qui ne sont pas d'origine animale, la DDPP délivre aux entreprises régulièrement suivies des attestations à l'exportation pour certains pays. Cela concerne des compléments alimentaires, conserves de végétaux, colorants, matériaux au contact des denrées, etc.



## vos démarches à portée de clic!

**45 593**

demandes d'immatriculation dématérialisées, traitées par la plateforme interrégionale de Nîmes, compétente pour les usagers des 23 départements du grand Sud, créée le 6 novembre 2017.



### Démarches en ligne : dématérialisation

Depuis le 6 novembre 2017, les titres de la vie courante des Français sont accessibles grâce aux procédures dématérialisées, via internet sur : <http://www.demarches.interieur.gouv.fr>

L'utilisateur peut les obtenir sans se déplacer, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Seules certaines procédures spécifiques nécessitent de se rendre physiquement en préfecture.

### 11 visites officielles organisées

Le vendredi 10 mars 2017, Didier Lauga, Préfet du Gard, a accueilli Bernard Cazeneuve, Premier ministre et Bruno Le Roux, ministre de l'Intérieur pour l'inauguration de la Base de Sécurité Civile, située à l'aéroport de Nîmes-Alès-Camargue-Cévennes



Ministère de l'Intérieur/J.ROCHA

### Près de 900 000 vues

Le tweet publié lors de l'évacuation de la gare de Nîmes le 19 août 2017 est le plus vu de toutes les préfectures depuis la création des comptes twitter des préfectures.



### 68 617



actes soumis au contrôle de légalité au 31 décembre 2017.